



Société en commandite par actions au capital de 155.539.502,06 euros

Siège social : 8, avenue Delcassé – 75008 PARIS

335.480.877 RCS PARIS

ISIN 0000033219

Marché Réglementé : Compartiment A NYSE Euronext Paris

ASSEMBLEE GENERALE MIXE DU 17 JUIN 2011

Exercice clos le 31 décembre 2010

RENSEIGNEMENTS PREVUS PAR L'ARTICLE L 225-115 § 4, 5 ET 6 DU CODE DE COMMERCE

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L 225-115 paragraphe 4, 5 et 6, il est précisé que :

- Le montant global des rémunérations versées en 2010 aux personnes les mieux rémunérées a ressorti à 1.427.969 euros, étant précisé que la Société compte moins de deux cents salariés. Le certificat établi par les Commissaires aux comptes figure à la fin du présent communiqué.
- La Société n'a effectué aucun versement en application de l'article 238 bis paragraphes 1 et 4 du Code général des impôts. La liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat est la suivante :
 - Association Habitat et Humanisme
 - Fondation Palladio
 - Festival de Ramatuelle

- Conformément aux dispositions de l'article L 225-115 paragraphe 6, nous vous communiquons ci-après la liste et l'objet des conventions portant sur des opérations courantes à des conditions normales passées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ou passés lors des exercices antérieurs et dont l'application s'est poursuivie au cours de cet exercice, sauf lorsqu'en raison de leur objet ou de leurs implications financières, elles ne sont significatives pour aucune des parties, le seuil était fixé à cet effet à deux cent mille euros :

1 – PRETS

Facturation à la société ALTAREA PATRIMAE au titre d'un prêt subordonné d'un montant de 22.800.000 euros accordé le 25 juillet 2006 au taux de 3 % depuis le 31 décembre 2009

Facturation à la société ORI ALTA au titre d'un prêt d'un montant maximum de 20.000.000 d'euros accordé le 2 décembre 2009 au taux fixe de 4,5 % ou au taux fiscalement déductible

Facturation à la société ALTALUX ITALY conformément au contrat de prêt passé le 21 décembre 2006 avec cette dernière, complété par un avenant du 19 mars 2007, au taux Euribor à 3 mois + 0,60%

2 – COMPTES COURANTS

Règlement à la Société ALTAREIT d'intérêts, au taux d'endettement du Groupe de 0,25 % plafonné au taux fiscalement déductible, soit 3,82 %

Facturation à la Société ALTA DEVELOPPEMENT Italie d'intérêts, au taux fiscalement déductible, soit 3,82 %

Facturation à la Société FONCIERE ALTAREA d'intérêts, au taux fiscalement déductible, soit 3,82 %

Facturation à la Société ALTA DEVELOPPEMENT ESPAGNE d'intérêts, au taux fiscalement déductible, soit 3,82 %

3 – MANAGEMENT FEES

Facturation de management fees selon convention de 2009.

Règlement de management fees à la société ALTAREA MANAGEMENT

Règlement Facturation de management fees à la société ALTAREA FRANCE

Règlement de management fees à la société ALTAFINANCE 2

4 – ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS ALTAREA

Refacturation à chacune des sociétés employant du personnel de la valeur des actions gratuites attribuées par ALTAREA à leurs salariés respectifs. Les sociétés refacturées en 2010 : COGEDIM GESTION, ALTAREA FRANCE, ALTAREA ITALIE, ALTAREA ESPAGNE, RICHELIEU INTERNATIONAL, FONCIERE ALTAREA, CRP DEVELOPPEMENT et ALTAFINANCE 2

5 – COMMISSIONS SUR CAUTIONS

Facturation à ALTA FAUBOURG de la rémunération d'une caution consentie à DEUTSCHE BANK au taux de 0,40 %

Facturation à SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE THIAIS d'une commission de rémunération de la garantie accordée par la société.

Contacts Investisseurs

Eric Dumas
Directeur Financier
01 44 95 51 42

A.A.C.E. Ile-de-France
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de PARIS
10, rue de Florence
75008 PARIS

ERNST & YOUNG et Autres
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de VERSAILLES
41, rue Ybry
92576 NEUILLY-SUR-SEINE

ALTAREA

Société en Commandite par Actions
au capital de 155.539.502,06 Euros
8, avenue Delcassé
75008 PARIS

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LE MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS
VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**
(Exercice clos le 31 décembre 2010)

A.A.C.E. Ile-de-France
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de PARIS
10, rue de Florence
75008 PARIS

ERNST & YOUNG et Autres
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de VERSAILLES
41, rue Ybry
92576 NEUILLY-SUR-SEINE

ALTAREA

Société en Commandite par Actions au capital de 155.539.502,06 Euros
8, avenue Delcassé
75008 PARIS

***ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE MONTANT GLOBAL
DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
(Exercice clos le 31 décembre 2010)***

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à 1.427.969 euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.


Paris et Neuilly sur Seine, le 26 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

A.A.C.E. Ile-de-France

ERNST & YOUNG et Autres


Patrick UGHETTO


Jean-Roch VARON

Annexes



Société en commandite par actions au capital de 155.539.502,06 euros
Siège social : 8, avenue Delcassé – 75008 PARIS
335.480.877 RCS PARIS
ISIN 0000033219
Marché Réglementé : Compartiment A NYSE EURONEXT PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXE DU 17 JUIN 2011

Exercice clos le 31 décembre 2010

**ATTESTATION ETABLIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 225-115 § 4
DU CODE DE COMMERCE**

Etant précisé que la Société ALTAREA compte moins de deux cents salariés, le montant global des rémunérations versées en 2010 aux personnes les mieux rémunérées de la Société ALTAREA a ressorti à 1.427.969 euros.

Fait à PARIS
Le 26 mai 2011

Pour la Gérance

Monsieur Alain TARAVELLA